

Annexe 3 – Capitalisation des résultats : principes et attendus

1. Définition et objectifs

La capitalisation constitue un élément central des projets de groupes GIEE. Elle vise à transformer les expériences acquises par le collectif en connaissances partageables, utiles à d'autres agriculteurs, acteurs du développement agricole et partenaires.

Elle permet notamment :

- de valoriser les actions mises en œuvre par le collectif ;
- d'identifier des pratiques transférables et adaptées au contexte local ;
- de contribuer à la diffusion de l'agroécologie à l'échelle du territoire ;
- d'alimenter les réseaux de référence des collectifs engagés dans la transition agroécologique (GIEE, autres collectifs).

2. Principes de la capitalisation

La capitalisation repose sur les principes suivants :

- Approche collective : mobilisation de l'ensemble des membres du groupe, avec l'appui de la structure d'animation ;
- Ancrage territorial : contextualisation des résultats (conditions pédoclimatiques, systèmes de production, contraintes locales) ;
- Analyse réflexive : dépassement de la simple description pour analyser les effets, réussites et difficultés ;
- Transférabilité : production d'enseignements utiles à d'autres exploitations ou collectifs ;
- Sincérité des résultats : explicitation des échecs et limites au même titre que des réussites.

3. Contenus attendus

Les actions de capitalisation portent à la fois sur :

a) Dimensions techniques

- pratiques mises en œuvre (itinéraires techniques, systèmes) ;
- évolutions des systèmes de production ;
- performances techniques, économiques et environnementales ;
- résultats observés (positifs et négatifs).

b) Dimensions organisationnelles

- fonctionnement du collectif ;
- modalités d'animation et d'accompagnement ;

- facteurs de réussite, freins et leviers ;
- dynamique partenariale.

4. Modalités de mise en œuvre

La capitalisation s'organise selon une démarche progressive comprenant :

- l'identification des informations pertinentes issues des actions du groupe ;
- la définition des publics cibles (agriculteurs, conseillers, enseignement, etc.) ;
- la production de supports adaptés ;
- la diffusion des résultats.

Elle s'appuie notamment sur :

- les bilans annuels du projet ;
- les indicateurs de suivi et de résultats ;
- les retours d'expérience des agriculteurs.

La capitalisation doit s'appuyer sur les indicateurs de suivi et de résultats du projet, afin d'objectiver les évolutions observées.

5. Supports de capitalisation

Les supports produits doivent être adaptés aux objectifs et aux publics visés.

Ils peuvent notamment prendre la forme de :

- fiches techniques ou fiches « trajectoire » ;
- posters ou synthèses visuelles ;
- guides pratiques ;
- vidéos ou témoignages ;
- articles techniques ou scientifiques ;
- présentations lors de journées techniques.

Les supports doivent être :

- clairs, pédagogiques et contextualisés ;
- illustrés lorsque cela est pertinent ;
- diffusables auprès d'un public extérieur.

6. Exigences spécifiques aux GIEE

Les collectifs reconnus GIEE s'engagent à :

- participer à des actions de capitalisation (journées techniques, réunions régionales ou territoriales, etc.) ;
- produire des supports de capitalisation au cours du projet (minimum attendu : trois livrables sur la durée du projet), présentant un contenu analytique fondé sur les

résultats du projet (indicateurs, évolutions des pratiques, conditions de réussite et limites) ;

- contribuer à la diffusion des résultats via les outils nationaux (notamment la plateforme RD-agri et le site collectifs-agroecologie.fr) ;
- assurer un suivi annuel des indicateurs et leur analyse.

Le respect de ces obligations conditionne le maintien du financement.

7. Programmation indicative de la capitalisation

Afin de structurer la démarche, il est recommandé d'organiser la capitalisation selon les étapes suivantes :

- Début de projet :
présentation du collectif, du contexte et des objectifs (support de type poster ou fiche projet) ;
- Fin de première année :
analyse de la situation initiale et des premiers changements (techniques et organisationnels) ;
- Deuxième année :
approfondissement d'un levier ou d'une pratique (analyse détaillée, premiers résultats) ;
- Fin de projet :
bilan global (résultats, indicateurs, analyse de la triple performance, enseignements et perspectives).

8. Diffusion des résultats

La diffusion constitue une étape essentielle de la capitalisation.
Elle peut prendre différentes formes :

- journées techniques, visites de terrain, démonstrations ;
- publications en ligne ou sur des plateformes spécialisées ;
- participation à des événements agricoles ;
- diffusion via les réseaux professionnels et institutionnels.

Le choix des modalités de diffusion doit être adapté aux publics ciblés.

Les actions de diffusion doivent pouvoir être justifiées (supports produits, listes de participants, liens de publication, etc.).

Conclusion

La capitalisation constitue un levier essentiel de diffusion de l'innovation agroécologique. Elle permet de valoriser les travaux des collectifs, de renforcer leur impact territorial et de contribuer à l'amélioration continue des pratiques agricoles.

